

Métiers des services et du locatif

Une formation efficace qui permet d'appréhender l'ensemble du parcours depuis l'enregistrement jusqu'au traitement de la demande

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants. Étude de pièces d'identité et réalisation de cas pratiques.



1 jour

500 €

Ce stage peut être organisé dans votre organisme
Contactez Lucie Gautherin
lucie.gautherin@afpols.fr
06 50 90 40 49

Enregistrement et traitement de la demande de logement

Définir le cadre législatif et réglementaire de la demande de logement social

Recenser les points de contrôle obligatoires pour enregistrer ou modifier une demande de logement

Repérer les éléments constitutifs du dossier de demande de logement social

Identifier le droit d'information des demandeurs de logements.

PROGRAMME

Introduction

- ▶ présentation des dernières évolutions

Enregistrement

- ▶ formulaire de la demande de logement - informations obligatoires
- ▶ pièces d'identité - nature de la pièce - points de contrôle
- ▶ exception : opération de renouvellement urbain
- ▶ saisie de la demande - données sensibles - intégration RFR
- ▶ modalités d'enregistrement - par site internet : chiffres clés, hotline - par guichet (validation de demande ou saisie de la demande) - guichets obligatoires et à la demande
- ▶ attestation d'enregistrement - contenu - procédure d'envoi - numéro unique national

Droit à l'information

- ▶ information générale
- ▶ plan de gestion de la demande - service d'information et d'aide du demandeur

Suivi de la demande

- ▶ actualisation - à l'initiative du demandeur - séparation du demandeur et co-demandeur - obligations du guichet
- ▶ renouvellement - délai - procédure
- ▶ radiation - radiations avec ou sans délai - point de contrôle et sanction financière

Constitution du dossier

- ▶ pièces justificatives (Arrêté du 19 avril 2022) - pièces obligatoires, dérogatoires et complémentaires - obligations sur les données à caractère personnel
- ▶ dossier unique - délai - procédure
- ▶ gestion partagée de la demande.